Pauline Marchand
NOTAIRE

100117603

PM/PM/

Coordonnées de l'Office :
94 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01.42.26.26.50

Réception sur rendez-vous
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi
de 09h à 12h30 et de 14h à 18h30

ATTESTATION

Je soussignée, Maître Pauline MARCHAND Notaire titulaire d'un Office Notarial à PARIS, 94, rue La Fayette,

Dépositaire des fonds versés pour le compte de la Société dénommée **ABEYA FR**, Société par actions simplifiée au capital de 100000 €, dont le siège est à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018), 25 avenue de Saint Ouen, identifiée au SIREN sous le numéro 940957665 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS 1er arrondissement.

EXPOSE

Aux termes des satuts reçus en la forme sous signature privée en date du 10 février 2025, il a été constaté l'apport en capital suivant :

Par la société **RhizoSource Inc.**, société de droit américain, dont le siège social est situé au 1201 Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, États-Unis, immatriculée dans l'État du Delaware (États-Unis) sous le numéro EIN 99-0691347

La somme de cent mille euros (100.000,00 EUR) de la manière suivante : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR) libérée immédiatement par la comptabilité de Me CERCLE, notaire à PARIS, et le solde ultérieurement dans les conditions fixées par la loi.

En conséquence de ces déclarations, il avait été donné quittance du versement de la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR) à la société **RhizoSource Inc.**

Constate :

Qu'aux termes d'une délibération des associés de la société **RhizoSource Inc.** en date du 27 juin 2025, la dénomination sociale de la société RhizoSource Inc. a été modifiée pour adopter la dénomination **ABEYA INC**, ainsi qu'il en ressort du certificat délivré par **CHARUNI PATIBANDA-SANCHEZ, *SECRETARY OF STATE OF THE DELAWARE*** présenté au notaire soussigné,

Que la société dénommée ABEYA INC, société constituée sous les lois de l'Etat du DELAWARE (USA), ayant pour siège social 1201 Orange Street, Suite 600, Wilmington, DELAWARE 19801 et immatriculée sous le numéro 2899221 au registre dénommé « DELAWARE DIVISION OF CORPORATIONS » a versé le 2 décembre 2025 la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR) sur le compte de la société ABEYA FR ouvert en la comptabilité du notaire soussigné,

Ladite somme représentant la totalité des engagements de l'associé unique ABEYA INC aux termes des statuts constitutifs, de sorte que l'entier capital social de la Société ABEYA FR est à ce jour libéré.

Fait pour valoir ce que de droit.

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le DEUX DECEMBRE
Maître Pauline MARCHAND



Pauline Marchand
NOTAIRE

100117601

PM/PM/

Coordonnées de l'Office :
94 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01.42.26.26.50

Réception sur rendez-vous
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi
de 09h à 12h30 et de 14h à 18h30

ATTESTATION

Je soussignée, Maître Pauline MARCHAND Notaire titulaire d'un Office Notarial à PARIS, 94, rue La Fayette,

Dépositaire des fonds versés en vue de l'augmentation de capital de :

La Société dénommée **ABEYA FR**, Société par actions simplifiée au capital de 100000 €, dont le siège est à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018), 25 avenue de Saint Ouen, identifiée au SIREN sous le numéro 940957665 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS 1er arrondissement.

Constate :

que les fonds provenant de l'augmentation de capital en numéraire ont été déposés à un compte ouvert au nom de la société et correspondent à un montant de un million cent cinquante mille euros (1.150.000,00 eur).

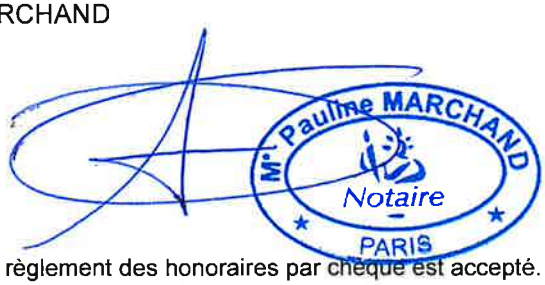
la réalité des apports ainsi que la concordance entre les versements et les sommes indiqués sur la liste des apporteurs annexée :

La société dénommée ABEYA INC, société constituée sous les lois de l'Etat du DELAWARE (USA), ayant pour siège social 1201 Orange Street, Suite 600, Wilmington, DELAWARE 19801 et immatriculée sous le numéro 2899221 au registre dénommé « DELAWARE DIVISION OF CORPORATIONS »

Ayant versé le 2 décembre 2025 la somme de UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE EUROS (1.150.000,00 EUR) représentant la totalité de la valeur nominale des actions et de la prime d'émission, en totalité en numéraire ventilée de la manière suivante :

L'émission de VINGT CINQ MILLE (25.000) actions ordinaires nouvelles d'un euro (€1) de valeur nominale émises au prix de QUARANTE-HUIT EUROS (48,00 EUR) par action, soit une prime d'émission de QUARANTE-SEPT EUROS (47,00 EUR) par action et totale de UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE EUROS (1.150.000,00 EUR).

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le DEUX DECEMBRE
Maître Pauline MARCHAND



Notaire

